



TELLIN

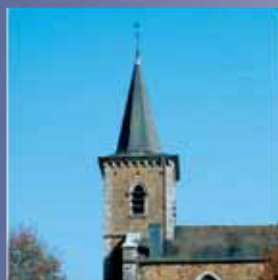
Bulletin Communal - bimestriel juin 2011 - n° 132



La promotion de
notre commune par
le sport

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



CENTRE ESSO ARDENNES | **WARIN-CORNET**
 Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citermes-Station service

Ets WARIN sprl
 GRAIDE (station)
 Tel: 061/51.10.26

WARIN-CORNET
 BEAURAING
 Tel: 082/71.33.66

Votre expert chaleur

ESSO Mobil
 LUBRIFIANTS

● Service - Qualité - Quantité
 Mazout hiver garanti jusque -20°

● Paiements échelonnés:
 Vous répartissez votre budget chauffage sur
 12 mois sans frais ni intérêts

● Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
 Notre Mazout à la pointe
 de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
 PROPRETE**

FINTRO

LIBERT
 s.p.r.l.
 Assureurs-Conseils
 Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
 Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

S.A.
IEGEOIS

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE
 TERRASSEMENTS
 CANALISATIONS
 • EGOUTS
 • DISTRIBUTION D'EAU
 AMENAGEMENT ABORDS
 ASPHALTAGE & PAVAGE
 LOCATION MATERIEL
 AVEC CHAUFFEUR

BURE
084/36 60 12
084/36 62 22

Outils Gruslin sprl

**Matériels - Outillages de jardin
 et Forestier - Remorques**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
 Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
 juliengruslin@skynet.be

Collège
d'Alzon

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
 ET TECHNIQUE DE TRANSITION
 À BURE (Tellin)**

Une permanence 'inscriptions'
 sera assurée dans notre établissement
 du 1^{er} au 16 juillet et du 8 au 31 août 2011,
 du lundi au vendredi de 9h à 12h
 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h

Rue de Han, 1
 6927 BURE
 Tél. : 084/36 02 80
 Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be
 administration@dalzon.be

**CHASSIS • PORTES • BOIS
 P.V.C. - ALU
 ESCALIERS • VERANDA
 VOLET MINI-CAISSON**

S.P.R.L.
MENUISERIE LAMOTTE MARC

122, rue du Thioray bte 2
 6927 Restelgne
 Tél. Atelier 084/38 81 02
 Gsm 0475/746 884
 Fax 084/38 73 82
 E-mail: lamotte.marc@skynet.be

DELVENNE Frères
 Tailleur de pierre - Marbrier
 Pierres - marbres - granits
 pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
 6927 RESTEIGNE
 Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



ADMINISTRATION

- Editorial
- Echos de la majorité
- 1er Prix – Concours de poésie sur le bénévolat
- Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés
- Eco-Mobile – Planning 2011-05-23
- La promotion de notre commune par le sport...

QUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX ?

ENVIRONNEMENT

- Natura 2000
- Avis d'enquête publique
- Collecte des encombrants ; ce qu'il faut savoir pour qu'ils soient ramassés !

POLICE

- Echaronnage

JEUNESSE EXTRA-SCOLAIRE

Sus aux Clochers... Les animations de l'été.

AGENDA

- 20 et 21 juillet – Programme des Festivités

DIVERS

- Salle Concordia
- ALE – Titres-Services
- « Une Pensée pour le Télévie » - Entité de Tellin 2011 – Remerciement.
- « Le Soleil...Parlons-en ! ».

Éditorial

A l'heure où vous me lirez, le printemps tirera presque sa révérence et l'été pointera à l'horizon.

On voit des fleurs partout, chacun a à cœur de décorer sa façade, son jardin. Quel ravissement dans notre belle commune. Les abeilles et d'autres insectes en profitent. Les ébauches de fruits commencent à apparaître sur les arbres.

Les récoltes seront sûrement bonnes si le soleil et la pluie trouvent un équilibre sinon, l'herbe va roussir et les cultures auront du mal, à se développer. Les animaux auront de plus en plus soif. Nos sources vont être fort sollicitées. Soyons donc tous attentifs à l'utilisation nécessaire mais qui ne doit pas être intempestive de notre or bleu

Avec mon équipe, je reste à l'écoute de vos problèmes en la matière.

Comme vous le pouvez le lire à travers les articles parlant de travaux, de projets... le dynamisme est d'actualité.

Je vous recommande simplement la patience car tout ne peut pas être réalisé en même temps, à cause de l'investissement en argent mais aussi en hommes. Comprenant la frustration de certains, j'aime à répéter que je peux vous rencontrer (il en va de même pour toute l'équipe) pour répondre à toutes questions. Je ne répéterai jamais assez que la communication est importante dans une commune.

A titre d'exemple, au cours de l'été, nous rencontrerons les chasseurs afin de finaliser les baux de chasse relouables dans le courant de l'année 2012.

Terminons par une note bucolique.

Françoise BOEVE-ANCIAX,
Bourgmestre.

LA NOCE DES OISEAUX

*Les arbres se sont habillés de couleurs pastels,
Jonquilles, crocus ont bravé la fraîcheur du temps,*

*Que déjà, les oiseaux publient leurs noces
dans le ciel.*

*Neiges et froidures sont parties :
" vive le Printemps ! "*

*Immense symphonie, où des millions de fleurs,
Se mélangent en un jour, aux bourgeons de velours*

*D'un coup de baguette magique :
le ciel sort ses couleurs*

*Pour éblouir nos yeux, il devient troubadour.
Dans un ballet de cabrioles fantastiques*

*Les oiseaux dansent, s'accouplent et préparent
leur nid,*

*Guidés par une force invisible et mystique,
Leur chant monte en hommage : au Maître de Symphonie.*

*Les oiseaux se sont embrassés sur les branches,
Et des angelots coquins ont ajusté leurs flèches...*

*Etrange ! tout ce que le Printemps en un jour
change !*

*Les arbres se sont habillés de couleurs pastels,
Tandis que sous leurs branches les amoureux
de mèche,*

*Se content fleurette quand roucoulent les
tourterelles.*

(Jean-Claude Brinette)

L'ÉTÉ

*Un sphinx m'a dit bonjour de ses ailes de velours.
La libellule s'envole sur les berges de roseaux,
Tandis que l'alouette égrène son chant d'amour
Réveillant dame chouette qui bougonne en sur-saut.*

*Maman chevreuil présente son fils tout tacheté
A la forêt, tandis que le roux martin-pêcheur
Donne une leçon d'envol à sa dernière couvée,
Perchée au bord du nid, elle tremble de tout son
coeur !*

*Dans la plaine irradiée, le soleil monte au zénith,
Obligé les animaux à chercher de l'ombre
Dédaignant la mare où les grenouilles vous invitent,
A venir les rejoindre dans les belles eaux
profondes...*

*Une chaleur étouffante règne au milieu des terres
Quand une brise soudaine prosterne tous les blés,
Un éclair précède le grondement du tonnerre.
Un orage se prépare, il faut tout rassembler.*

*Soleil qui nourrit et fait grandir toutes choses,
Complice de nos vacances, tu remplis notre vie,
D'instant merveilleux qui changent la vie en rose,
Au lieu du quotidien qui trop vite resurgit.*

*Les plages sont désertes, c'est la fin de l'été,
Vacanciers et flâneurs sont retournés en ville :
L'âme débordant d'espaces, d'air pur, de liberté...
Premier amour, premiers baisers tendres
et subtils ..*

(Jean-Claude Brinette)

Échos de la majorité

Commençons par quelques échos des derniers conseils communaux (23 mars et 27 avril 2011).

Lors de ces conseils communaux, il a été beaucoup question de travaux.

C'est ainsi que lors de la séance du 23 mars, le conseil a marqué son accord sur l'appel à projet relatif à la mise en conformité et à l'embellissement des cimetières (18.392,00€ TVA comprise). Le conseil a de même approuvé le cahier de charges concernant l'achat d'un véhicule pour le service voirie (20.000,00 €, 21% TVA comprise). Enfin, les conseillers ont entériné le marché concernant la réfection de la salle paroissiale de Bure pour un montant de 55.564,58 €, 21% TVA comprise; ces travaux, adjugés à la société THE-RET & Fils S.A., de Nafraiture devraient débuter prochainement.

Lors de la séance du 27 avril, les cahiers de charges suivants ont été votés par le conseil communal :

- Remplacement des châssis (étage) du Foyer Culturel à Bure (6.000 € TVA comprise)
- Achat d'une tondeuse à siège (15.000 € TVA comprise)
- Sécurisation de la voirie Rue de la Carrière à Resteigne (28.200 € TVA comprise)
- Remise en état de la protection incendie de l'école de Tellin (7.500 € TVA comprise)

Le conseil a également approuvé le devis concernant le placement de 3 luminaires supplémentaires au Pasay de Grupont à Bure (9.500 € TVA comprise). Les conseillers ont de même adopté l'adhésion de la Commune de TELLIN à l'opération droit de tirage 2010-2012; cette opération est un montant financier fixe (176.650,00 €) alloué à notre commune pour l'entretien de voiries. Les voiries retenues sont les suivantes:

TELLIN Rue Saint-Joseph
(plan triennal)
Mont d'Hu
Chemin du Cimetière

BURE Rue Bac au Vivier
Route de Lesterny (1)
Route de Lesterny (2)
Rue de Mirwart

GRUPONT Rue de la Gare
Rue du Cimetière
Rue Américaine

RESTEIGNE Rue du Cimetière
Rue du Centre
Rue du Thioray
Rue des Roches

Toujours au niveau des travaux, la commune avait sollicité dans le cadre du plan triennal des travaux 2010-2012 une subvention de l'ordre de 1.500.000 € pour l'aménagement d'une nouvelle administration communale. Le ministre Furlan nous a finalement accordé une subvention de l'ordre de 150.000 € dans le cadre de ce plan triennal, ce qui ne permet pas de réaliser dans un délai raisonnable l'aménagement d'une nouvelle administration. Le conseil a donc finalement décidé de demander la modification du Plan triennal des travaux 2010-2012 et de remplacer le projet de construction d'une nouvelle administration communale par le projet de rénovation de la rue Saint-Joseph à TELLIN (248.000 €).

Enfin, pour clôturer la partie travaux, des dégâts récents sont apparus aux moulures décoratives et aux plafonnages de l'église de Tellin et Grupont, engendrant des risques importants pour les utilisateurs de ces édifices religieux. Le conseil a donc approuvé la description technique et le montant estimé du marché « Réfection des plafonnages des églises de Tellin et Grupont - Mission d'auteur de projet (4.235,00 €, 21% TVA comprise) ».

D'autres nouvelles des derniers conseils communaux :

Le conseil a décidé à l'unanimité de lancer la procédure de recrutement d'un conseiller en énergie. Pour rappel, ce conseiller est engagé conjointement par les communes de Tellin et de Libin, et est financé en grande partie par des subventions de la région wallonne.

Le conseil a également voté unanimement le compte communal 2010. Les résultats sont les suivants :

Le compte ordinaire (recettes et dépenses courantes) :

Résultat budgétaire : 486.037,28 €
(Boni)

Résultat comptable : 557.958,19 €
(Boni)

Le compte extraordinaire (recettes et dépenses d'investissement) :

Résultat budgétaire : -815.001,81 €
(Mali)

Résultat comptable : 972.818,23 €
(Boni)

Le mali budgétaire du service extraordinaire s'explique par le fait que de nombreux subsides (de l'ordre de 1.000.000 €) n'ont pas été inscrits en recettes dans le compte 2010, mais le seront dans les exercices suivants (2011). Par rapport à la situation financière à la fin du siècle passé, la santé financière de notre commune s'est grandement améliorée. Je me permets de remercier ici les services internes de la commune mais surtout vous, habitants de Tellin, pour tous les efforts consentis pour améliorer la santé financière de notre commune.

Enfin, le conseil a approuvé à une courte majorité le projet de convention de partenariat proposé par Idelux dans le cadre de la mise en œuvre de parcs d'activités pluricommunaux sur le territoire des communes de Davedisse, Libin, Tellin et Wellin. Ce projet vise à intégrer le parc économique de Tellin (désespérément vide depuis une vingtaine d'années) et les nouveaux parcs à créer sur les communes de Libin et de Wellin dans un parc d'activité pluricommunal; les recettes et les dépenses relatives à ce parc pluricommunal seront déterminées en fonction de critères tenant compte de la superficie apportée par chaque partenaire et du nombre d'habitants de chaque commune.

Enfin, pour conclure, il me paraît opportun de rappeler que les décisions prises par le collège communal sont des décisions « collégiales », et ne sont pas le résultat d'une résolution de tel ou tel membre du collège.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes vacances d'été 2011, en espérant que la météo sera de la partie.

Pour la majorité,
Jean-Pierre Magnette
1er Échevin

1er Prix – Concours de poésie sur le bénévolat

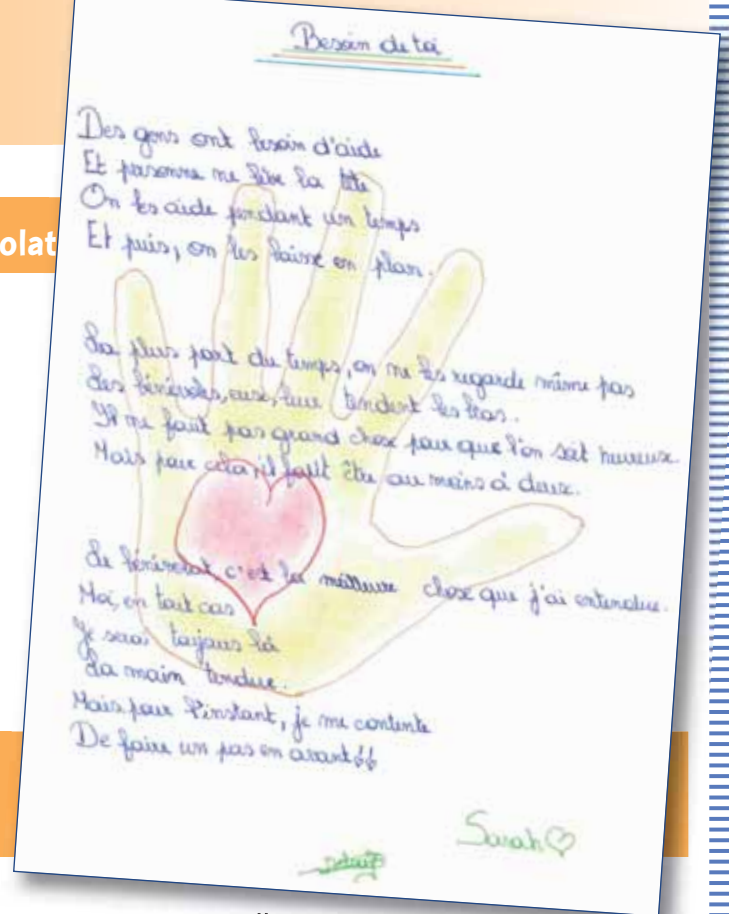
Chère Sarah,

C'est avec un grand plaisir que le Collège Communal a eu connaissance de ton magnifique 1er prix au « concours de poésie sur le bénévolat ».

Nous tenons à t'en féliciter personnellement.

Avec ta permission, nous te mettons à l'honneur en publiant ta poésie dans notre bulletin communal.

Sarah Delval, est en 5^e année primaire à l'école de Resteigne



Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

Le conseil organisait, en coopération avec le Plan de Cohésion Sociale, l'opération « Carrefours des générations » qui avait lieu le dimanche 3 avril dernier.

Lors de cette fête de l'intergénérationnel étaient exposées les actions intergénérationnelles existantes sur notre commune ainsi que des ateliers créés pour la journée. 200 personnes au moins ont visité et participé aux différents ateliers tout au long de la journée. En matinée, une trentaine de personnes ont participé à l'initiation à la pêche et 20 à la balade cyclo. A midi notre resto intergénérationnel « Au Pâchy » affichait « complet » comme chaque quinzaine ! L'après-midi se déroulaient plusieurs activités à la



salle polyvalente de Tellin. L'atelier poterie a remporté un grand succès ! Cette année nous avons aussi pu profiter de la démonstration de danseurs amateurs très doués, nous avons découvert l'ancienne génération de pc, dégusté les galettes et tartes artisanales de Freddy, appris ou réappris à broder, tricoter. Les amateurs de théâtre ont découvert « Femmes sandwich ». Merci aux ambassadeurs et aux visiteurs et ... à l'année prochaine !

Nathalie VINCENT,
coordinatrice du CCA



ECO-MOBILE : PLANNING 2011

- ▶ 23 juin
- ▶ 07 juillet
- ▶ 20 juillet
- ▶ 04 août
- ▶ 18 août
- ▶ 01er septembre
- ▶ 15 septembre
- ▶ 06 octobre
- ▶ 20 octobre
- ▶ 03 novembre
- ▶ 17 novembre
- ▶ 01er décembre
- ▶ 15 décembre

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au Tél. : 084/37.42.86 –Mariane REMACLE

RAMASSAGE PAPIERS - CARTON

Vendredi 27 mai – Vendredi 29 juillet – Vendredi 30 septembre – Vendredi 25 novembre

RAMASSAGE ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le vendredi 09 septembre 2011. Les inscriptions pour ce ramassage se fera du vendredi 26 août au vendredi 09 septembre inclus au n° de téléphone suivant : 084/37.42.86 – REMACLE Mariane.

Fermeture exceptionnelle des parcs à conteneurs

Nous vous informons que tous les parcs à conteneurs seront exceptionnellement fermés

ce vendredi 17 juin 2011.

La promotion de notre commune par le sport...

En tant qu'Echevin des sports, c'est un plaisir pour moi d'évoquer ici de récentes manifestations à caractère sportif de grande envergure organisées par diverses associations au sein de notre commune.

Ainsi, le 16 avril, pas moins de 207 cyclotouristes ont répondu à l'invitation du cyclo-club Lesse et Lhomme qui, comme chaque année, avait concocté des parcours de toute beauté mettant en valeur notre patrimoine naturel. Chacun, au gré de son envie ou de sa forme du jour, avait l'occasion de

choisir la longueur de sa ballade (50, 74, 90 ou 150 km).

Le lundi de Pâques, le comité des vétérans « Amis Bretons » organisait une marche ADEPS.

Les 821 marcheurs de tous âges ont bénéficié d'une météo particulièrement clémente pour arpenter nos ruelles et sentiers. Ici aussi, les promeneurs pouvaient sélectionner, parmi les itinéraires proposés (5, 10, 15 ou 20 km), celui convenant le mieux à leurs aspirations.

Au terme de leur périple, bon nombre de ceux-ci se sont retrouvés, en famille ou entre amis, autour d'une table pour partager un bon repas préparé par les organisateurs.

Le premier mai, de nombreux VTTistes ont, à leur tour, parcouru nos campagnes, dans le cadre de la 18ème édition de la « Transforestière » orchestrée par notre club VTT local. Six circuits de longueurs variables (17 à 82 km) étaient proposés aux 530 participants venus des quatre coins du pays.

Ceux-ci ont pu apprécier, lors des haltes aux ravitaillements prévus sur l'ensemble des circuits, des saveurs locales comme une omelette au lard



ou la liqueur de la Confrérie de la Djaye...

Il m'est d'autant plus agréable d'évoquer ces diverses manifestations que chacune d'entre elles, au-delà de l'incitation à la pratique du sport, contribue à la promotion de notre commune.

Je tiens donc à féliciter et remercier tous les bénévoles qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur contribution à la réussite de telles manifestations.

Sportez-vous bien !!

Yves Degeye
Echevin des sports



Travaux : Quoi de neuf sur les travaux ?

Chantiers en cours :

Atelier communal

Les travaux de construction du futur atelier communal sont en bonne voie. Les terrassements principaux sont terminés ainsi que les zones de stockages.

Les travaux de construction du hall proprement dit devraient commencer assez rapidement.



Dégâts d'hiver 2007-2008

Entretien de voiries à Tellin et Bure

L'enduisage de la rue du Centenaire est terminé, il ne reste plus que l'aménagement d'un arrêt de bus et la réfection de la rue du Vicinal à réaliser. Ces travaux devraient être réalisés après les congés d'été.

Étang des Moines

La seconde phase des travaux de rénovation de l'étang des Moines vient de se terminer.

L'étang a été curé et la troisième phase consistant à rénover et renforcer la digue va bientôt commencer.



Chantiers à venir :

Distribution d'eau rue du Centre, rue de Bouges et rue de la Culée à Resteigne

Les travaux de remplacement de la distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée sont programmés pour début juin.

La Commune profitera également de ces travaux pour remplacer le revêtement du parking situé face à l'église. Nous savons que ces travaux vont inévitablement causer certaines perturbations et nous comptons d'ores et déjà sur votre bonne compréhension.

Plan de Déplacements Scolaires

Les travaux repris dans ce programme consistent en la réalisation d'un dépôt-minute à l'école de Resteigne ainsi qu'en la réalisation de trottoirs rue du Centre.

Ces travaux vont être confiés à la firme LHERMITTE de Libramont. Ils devraient, si tout se passe bien, commencer fin août, après les travaux de distribution d'eau.

Travaux dans les églises :

Les travaux de réparation des plafonnages de l'église de Resteigne sont terminés.

Concernant l'église de Tellin, le Conseil communal a approuvé la désignation d'un auteur de projet afin d'étudier le cahier des charges relatif à la réfection des frontons et à l'endoscopie des autres fissures. Dès réception du cahier des charges, les travaux pourront être envisagés.

Enfin, pour l'église de Grupont, nous devons également attendre le cahier des charges de l'auteur de projet afin d'envisager les travaux de sécurisation et de réparation du plafond.

Dans l'attente de ces travaux, vous comprendrez aisément la nécessité de maintenir l'interdiction d'occupation de cet édifice.

Inauguration des terrains de beach-volley :



La Commune de TELLIN possède maintenant une aire destinée à la pratique du beach-volley.

L'inauguration a eu lieu ce 22 mai 2011.

Discours du Bougmestre.

1920 : Première partie de Beach Volley sur une plage californienne.

1996 : Première participation de la discipline aux Jeux Olympiques d'Atlanta.

2007 : Convention de partenariat entre la Commune de Tellin et le Club de Volley pour construire 3 terrains de Beach Volley.

2010 : Inauguration enfin de ces 3 terrains qui permettent à Tellin d'ajouter un fleuron supplémentaire à son complexe sportif.



Que d'années ont passé mais dit on la patience est mère de toutes les vertus. Toutes les personnes concernées par le dossier, les mandataires, l'ASBL Volley Namulux, l'entreprise adjudicataire, le personnel communal et la représentante de la Région Wallonne en ont fait preuve. J'en profite pour les remercier tous.

Une commune qui se dit accueillante doit procurer du bien être à sa population et aux personnes extérieures.

Comme je le disais, il y a quelques années, en tant qu'échevine des sports «Mens sana in Corpore sano» (une âme saine dans un corps sain). L'occasion, sur ces terrains, est donnée de s'éclater dans le sable, qui est une matière magique.

Lisons un extrait du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry «On s'assoit sur une dune de sable on ne voit rien. On n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence».

Pose de câbles

La société COLLIGNON va procéder prochainement à la pose de câbles pour ORES rue de Belvaux, rue du Couvent et rue de la Carrière à RESTEIGNE. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la mise en souterrain du réseau haute tension.

Distribution d'eau

L'été n'a pas encore commencé que les problèmes d'approvisionnement en eau se font déjà ressentir, notamment en ce qui concerne les points d'approvisionnements mis à la disposition des agriculteurs par la Commune.

Nous vous rappelons que ceux-ci sont réservés en priorité pour l'abreuvement du bétail de la commune non pour le remplissage de piscines et autres usages extérieurs.

Afin de palier à ces manques d'eau, la Commune de TELLIN a fait installer une pompe dans la Lesse à hauteur de la station d'épuration de Resteigne.

Si pour ce qui est de l'eau de distribution, il n'y a pas encore de restrictions, nous vous conseillons toutefois d'en faire un usage responsable et d'éviter tous débordements et usages intempestifs.

PETIT Pascal, Agent Technique en chef

Report Enquête Nature 2000

Comme vous pouvez le lire ci-dessous, l'enquête Nature 2000 est reportée à une date ultérieure.



Wallonie



Service public
de Wallonie

DEPARTEMENT DE LA
NATURE ET DES FORETS

DIRECTION DE LA NATURE

Namur, le 24 mai 2011

Nos réf. : DNF/DN/CD/PB/CH/mfa/803.6/Sortie2011 : 13072

Votre contact : HALLET Catherine
Tél : +32 81 33 51 32 - Fax : +32 81 33 58 22
E-mail : Catherine.HALLET@spw.wallonie.be

Objet : Enquêtes publiques NATURA 2000

Madame, Monsieur le Bourgmestre,

Votre administration communale a été sollicitée pour organiser une enquête publique relative aux projets d'arrêtés de désignation Natura 2000 et ce à partir de ce 1er juin 2011 jusqu'au 15 juillet 2011.

A la suite de problèmes techniques, il s'avère nécessaire de reporter les enquêtes publiques relatives à ces projets à une date ultérieure.

Si vous avez déjà réservé un encart publicitaire dans la presse pour annoncer cette enquête, mon administration prendra en charge les frais de cette réservation. Je vous invite alors à utiliser cet encart publicitaire à des actions de la Wallonie qui concerne votre commune (plan MAYA, plan communal de développement rural, lutte contre la délinquance environnementale, ...).

Vous voudrez bien introduire votre demande de remboursement en y joignant la preuve de la parution auprès de mon administration, à l'adresse suivante :

Département Développement
Monsieur Jean Marot
Inspecteur général a.i
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

Avec toutes mes excuses pour les désagréments que cette situation engendre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur général,

Ir. Cl. DELBEUCK



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 50 50 • Fax : 081 33 51 22

Collecte des encombrants ; ce qu'il faut savoir... pour qu'ils soient ramassés!

Une collecte d'encombrants, c'est :

Une collecte d'objets non recyclables, trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle ou dans la partie grise d'un duo-bac.

Sont acceptés :

- les vieux matelas, fauteuils...
- les balatums, moquettes, tapis...
- les papiers peints...
- la laine de verre
- les plaques d'isolation et de gyproc®
- les gros objets en plastique (le mobilier, jeux d'enfants)...



Une collecte d'encombrants, ce n'est pas :

Une collecte de déchets recyclables ou de sacs gris...

Ne sont pas acceptés :

- les sacs poubelles
- les papiers et les cartons
- le verre
- les déchets de démolition
- les déchets liquides
- les déchets de jardin
- les pneus
- les déchets dangereux et toxiques
- les appareils électriques
- les déchets résiduels



**Ces déchets ne sont pas ramassés
par le collecteur... autant le savoir.**



■ Police

ECHARDONNAGE

Le Gouverneur de la province de Luxembourg, Monsieur B. CAPRASSE, signale que vu l'arrêté royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux, il prend l'arrêté suivant en date du 21 mars 2011.

ARRETE :

Article 1er - Tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé, qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou tout autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus de détruire ou de faire détruire, DE MANIÈRE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le dé-

veloppement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et en tous les cas pour le 31 juillet 2011.

Article 2 - A défaut, par les intéressés, de se conformer aux dispositions de l'article précédent, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire (A.F.S.C.A.). Les frais des opérations seront, le cas échéant, recouverts à charge du responsable par l'administration communale.

Article 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Article 4 - La présente ordonnance sera publiée et affichée dans toutes les communes de la province.

Concernant la commune de Tellin, les agents de quartier de la zone de police « Semois & Lesse » effectueront une surveillance particulière concernant la stricte application du présent arrêté.

Sus aux clochers LES ANIMATIONS DE L'ETE

Si tu as 12 ans (inscrit(e) en secondaire) et plus (toujours scolarisé(e)), que tu as envie de bouger, de créer, de t'amuser Viens nous rejoindre !

Attention : vérifies la limite d'âge minimum que nous demandons pour chaque activité avant de t'inscrire. Elle peut varier !

Samedi 16/07 : Festival de Dour

départ de Tellin à 8h30 (hall sportif)
Prix : 10 €
Prévoir son pic-nique
Age minimum pour l'activité : 15 ans



Attention : pour pouvoir bénéficier de la réduction d'entrée, nous devons rentrer les inscriptions au 084/366685 (Isabelle Dory) pour le 24 juin au plus tard !

Mercredi 20/07 de 13 à 16h :

Scrapbooking

Prix : 10 € (venir avec des photos)
Lieu de l'activité : maison de village de Tellin « le Pachy » rue Grande, 27

Inscriptions limitées à 10 personnes maximum

Inscription au 084/366685 (Isabelle Dory) pour le 11 juillet au

plus tard

Mercredi 24/08 : karting à Eupen

Départ de Tellin à 12h30 (hall sportif)
Prix : 15 €

Inscription au 084/366685 (Isabelle Dory) pour le 22/08 au plus tard



Mardi 30/08 : Paintball à Beausaint



Départ de Tellin à 13h (hall sportif)

Prix : 15 €

Age minimum pour l'activité : 16 ans.

Pour les enfants de 13 à 16 ans, une autorisation parentale doit être expressément signée !

Date encore à fixer :

Beach Volley, VTT, tir à l'arc

Prix : 5 € pour la journée.

Age minimum pour l'activité : 12 ans



Date encore à fixer :

Journée à chevetogne (piscine, mini-golf, football, ballade,....).

Prix : 5 € pour la journée

Les détails pratiques seront donnés au moment des inscriptions (matériel, rendez-vous,....) mais si tu souhaites plus de renseignements, n'hésite pas à prendre contact au 084/36.66.85 (Isabelle Dory).

Nous nous réservons le droit de supprimer l'atelier si le nombre n'est pas suffisant.

Organisation :
Plan Cohésion Sociale de la commune de Tellin
Avec le soutien de la Région Wallonne



Accueil extra-scolaire commune de Tellin

Activités vacances d'été 2011

Programme du 11 juillet au 26 août

Horaire, lieux, prix, conditions et inscriptions

Les activités se déroulent à la Capucine, à l'école ou au hall omnisports.
Horaire : 9 heures à 12 heures — 13 heures à 16 heures

Possibilité d'une garderie de 8 h à 9 h et de 16 h à 17h30

Uniquement pour les parents qui travaillent et qui en font la demande. (Inscription préalable obligatoire. Participation de 1€ par jour).

L'inscription se fait uniquement par téléphone ou par mail.

084/38.76.14 ou 084/36.66.62
francoise.vanlaere@tellin.be

avant le paiement.

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement.

Le paiement doit être obligatoirement effectué avant le 4 juillet.

Vu le nombre limité d'enfants dans chaque groupe, les paiements non effectués pour le 4 juillet, annuleront l'inscription et la place sera accessible à un autre enfant.

Pas de remboursement en cas de désistement sans certificat médical.

L'inscription des enfants de pré maternelle et première maternelle peut se faire à la journée ou demi-journée.

L'inscription des enfants à partir de la deuxième maternelle et jusque 12 ans se fait pour la semaine entière à l'exception des semaines du 18 au 20 juillet, et du 16 au 19 août. Durant ces semaines une inscription à la journée est possible pour tous.

ATTENTION:

Le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge et pour chaque période.

Paiement:

Prix de base par semaine: 1er enfant: 35€ - 2ème enfant: 30€ - 3ème enfant et suivants: 25€

Prix à la journée: 7€ - 2ème enfant: 6€ - 3ème enfant et suivants: 5€

Le prix peut varier en fonction de l'activité proposée. (Demande d'un matériel plus spécifique) Voir détail pour chaque semaine

Enfant non domicilié à Tellin: 40€ ou 8€ la journée (pas de réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits) A verser après accord d'inscription et pour le 4 juillet au plus tard sur le N° de compte du CPAS

091-0010054-92 en mentionnant nom et prénom de l'enfant
+ réf: 8352/161-48.

Munissez-vous de:

Chaque enfant doit se munir de vêtements adéquats pour les activités (baskets pour le sport, bottines pour l'atelier nature, vêtements de pluie, chapeau de soleil, ...)

Se munir d'une collation pour le matin et l'après-midi.

Un potage sera servi à midi aux enfants qui le souhaitent.

JUILLET

Semaine du 11 au 15 juillet

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

"Mimie la petite souris"

Il était une fois, une petite souris qui s'appelait Mimie, ...

Si tu veux connaître son histoire, viens avec nous et nous découvrirons ce qu'elle fait chaque jour.

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème maternelle:

"Chenille et papillon"

Préparons nos filets, partons à la chasse aux chenilles et découvrons qui sortira du cocon.

PAF: 35€/semaine - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

Atelier création de bijoux.

Tu as envie de créer tes bijoux et de découvrir des matières et techniques différentes, rejoins-nous et tu ne seras pas déçu.

PAF: 40€ pour la semaine. (matériel inclus)

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

"Hier et aujourd'hui... quelles différences"

Durant toute la semaine, tu découvriras les habitations et les métiers d'autrefois, tu t'essayeras à la broderie, au tissage, à la fabrication du pain, le tout en présence des habitants de Tellin. Tu visiteras les maisons, écoles, d'autrefois.

Bref tu apprendras comment vivaient tes arrière grands-parents

Semaine du 18 au 20 juillet

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

"Raconte-moi une histoire..."

Découvre les livres et les histoires passionnantes qui s'y cachent. Chaque jour entre dans l'histoire à travers la peinture, les jeux, et la créativité.

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème

maternelle: Possibilité d'inscription à la journée

"Monstres et compagnies". Partons dans l'imaginaire. A toi de modeler ta petite créature et de lui donner vie.

PAF: 7€/j - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 1- 2et 3 primaire: Possibilité d'inscription à la journée

"Bienvenue chez les pirates".

Qui va oser nous affronter et envahir notre bateau?

Ensemble nous allons le trésor.

PAF: 7€/j - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

Atelier informatique et scrapbooking:

découverte des outils informatiques, divertissement numérique, transformation d'images.

Mise en valeur des photos dans une présentation originale.

PAF: 27€ pour le 1er enfant, 24€ pour le 2ème - 21€ pour les suivants. (obligation de s'inscrire pour les trois jours)

Semaine du 25 au 29 juillet:

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

"Au pays des couleurs"

Et si on repeignait le soleil en blanc et les nuages en jaune?

PAF: 7€/j - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème maternelle:

"Au pays des contes":

Pars à la découverte des contes et laisse-toi bercer par ces histoires fantastiques.

PAF: 35€/s pour le 1er enfant - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

"Voyage dans l'espace".

Et si on disait qu'on partait sur la lune?

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

Nature et sculpture:

la nature te dévoile ses secrets. Apprends à la respecter, à l'apprécier, à l'aimer.

Travail du bloc ytong en association avec la nature.

PAF: 38€/s - 33€/s pour 2ème enfant - 28€/s pour les suivants (matériel inclus)

AOÛT

Semaine du 1er au 5 août

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

Le monde marin: que trouve-t-on au fond des mers?

Des poissons, des oursins, des épaves de bateaux et pourquoi pas des trésors?

Viens plonger avec nous au fond des mers.

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème maternelle:

"Fabriquons des instruments de musique".

Tu veux chanter, écouter de la musique, fabriquer des instruments, créer un orchestre, viens vite prendre place et qui sait, devenir le chef d'orchestre!

PAF: 35€/semaine - 30€/semaine pour 2ème enfant - 25€/semaine pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

Stage multisports: découverte et pratique de sports peu populaires.

Stage art plastique-théâtre: un mélange de deux techniques où l'expression corporelle et l'expression verbale s'allient avec l'art, la peinture et la créativité.

PAF: 35€/semaine - 30€/semaine pour 2ème enfant - 25€/semaine pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

Stage multisports: découverte d'une palette de sports moins connus.

Stage art plastique-théâtre: un mélange de deux techniques où l'expression corporelle et l'expression verbale s'allient avec l'art, la peinture et la créativité.

PAF: 35€/semaine - 30€/semaine pour 2ème enfant - 25€/semaine pour les suivants.

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

Stage multisports: découverte d'une palette de sports moins connus.

Stage art plastique-théâtre: un mélange de deux techniques où l'expression corporelle et l'expression verbale s'allient avec l'art, la peinture et la créativité.

PAF: 35€/semaine - 30€/semaine pour 2ème enfant - 25€/semaine pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

Une- deux trois c'est parti! Qui sera le nouveau chef d'orchestre?

En avant la musique: violon, guitare, maraca, à chacun son instrument.

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème maternelle:

Matin: Psychomotricité, jeux de balles, découverte de son corps.

Après-midi: " J'apprends à rouler en vélo".

Viens avec ton vélo et nous essayerons de te donner quelques conseils pour t'apprendre à rouler à deux roues. Matériel à avoir: casque et vélo.

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

■ Accueil extra-scolaire commune de Tellin

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

"Si on chantait":.

Les musiques d'hier, d'aujourd'hui, celles bien connues, celles méconnues ou celles oubliées!

Chanter c'est dire les choses plus joliment.

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

"Chevaliers et châteaux fort".

Vivre au temps des chevaliers, créer ton bouclier, partir sur les traces de Godfroid de Bouillon et visiter son château. Voilà une partie des activités de cette semaine remplie d'histoire.

PAF: 35€ pour le 1er enfant, 30€ pour le 2ème - 25€ pour les suivants.

Semaine du 16 au 19 août

ATTENTION SEMAINE PARTICULIERE PARTICIPATION POSSIBLE A LA JOURNEE POUR TOUS

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

"Les petites bêtes".

Si on gratte un peu la terre on va en trouver beaucoup. Et toi si tu venais chercher avec nous?

Enfants des classes de 2-3ème maternelle et des classes primaires:

Activités sous réserve d'un encadrement suffisant et adapté.

A défaut, un accueil sera assuré sans activités spécifiques.

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Semaine du 22 au 26 août :

Enfants des classes de pré-maternelles et 1ère maternelles

"Les clowns"

J'ai un gros nez rouge, des traits sur les yeux,...

Et si tu achevais mon visage?

PAF: 7€/j pour le 1er enfant - 6€/j pour 2ème enfant - 5€/j pour les suivants.

Enfants des classes de 2ème et 3ème maternelle:

"Il était une fois..."

Crée ton histoire et écrit ton livre.

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 1ère - 2ème et 3ème primaire:

"Bienvenue au Zoo".

Une semaine pour découvrir les animaux du zoo et créer ton propre zoo.

ou Stage de volley.

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

Enfants des classes de 4ème - 5ème et 6ème primaire:

Stage de volley.

PAF: 35€/s - 30€/s pour 2ème enfant - 25€/s pour les suivants.

IMPORTANT:

L'inscription est obligatoire.

Toutes les inscriptions se font exclusivement par téléphone ou par mail (Confirmation de l'inscription sera donnée à chaque contact).

Nombre de places limité pour chaque semaine.

Pas de remboursement en cas de désistement.

N° de compte du CPAS: 091-0010054-92
Le paiement fait office d'inscription définitive.

Le nombre de place étant limité, toute inscription non payée avant le 4 juillet ne sera pas prise en compte et la place sera vacante.

Priorité d'inscription jusqu'au 5 juin pour les enfants domiciliés à Tellin ou fréquentant une école de l'entité.

Chaque enfant aura son pique-nique pour midi ainsi que ses collations pour le matin et l'après-midi.

Un potage sera servi à midi à l'enfant qui le souhaite.

Les enfants habitant hors entité pourront s'inscrire après le 5 juin pour une participation financière fixée à 40€.

N'hésitez pas à consulter également le site communal.

La participation financière ne peut être un frein à la participation des enfants.

Si vous éprouvez des difficultés, un arrangement est possible. Parlez-en. Informations diverses.

Fermeture de la Capucine:

La Capucine est fermée le vendredi 3 juin (week-end de l'ascension) ainsi que le jeudi 30 juin.

Fermeture du 30 juin au 10 juillet et du 27 au 31 août.

A VOS AGENDAS

Afin de terminer l'année en beauté, les enfants de l'atelier artistique du mercredi après-midi, (animé par Emilie Capelle, animatrice à la Maison de la Culture de Marche) vous feront découvrir leurs travaux à travers une exposition qui se tiendra à la cafétéria du Musée de la cloche du 30 juin au 6 septembre de 10h00 à 17h00.

Cette exposition est gratuite et ouverte à tous.

POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR LES INSCRIPTIONS :

Françoise VANLAERE

084/38.76.14. - francoise.vanlaere@tellin.be

Organisation:

CPAS, en collaboration avec la Commune, la MCFA, l'ONE, le PCDN, le SDAC

■ Agenda

20 et 21 juillet 2011 – Programme des Festivités.

Nous sommes maintenant à la mi-juin, il est grand temps de vous rappeler que notre événement se déroulera dans un mois. Gardez bien cet article afin de ne pas oublier le moindre détail !

Tout d'abord voici quelques lignes qui décrivent chaque groupe qui seront de la partie les 20 et 21 juillet :

:

MERCREDI 20 JUILLET

19H30 JACK-LINE :

Le groupe a été fondé il y a +/- 1 an et demi. L'idée leur est venue lors du mariage d'Axel Paulet (batter). Etant tous passionnés de musique, ils se sont dits que monter un petit groupe serait une chouette idée. Et pourquoi pas jouer lors du 21 juillet à Tellin tant qu'on y est...! En effet ce serait un chouette objectif car 3 des membres

du groupe font partie du comité organisateur. Ils jouent des morceaux rock des années 70 à nos jours (Slade, Guns N Roses, Coldplay,...)

Voici les 5 membres qui composent ce groupe, vous en connaissez sûrement plus d'un...

Axel Paulet - batteur

Dany Duchêne - chanteur

Patrick Brilot - bassiste

Nicolas Ledoux - guitariste

Maxime Moisse - guitariste

21 H00 BAGGY TROUSERS :

Un groupe originaire de la région de Ciney principalement. Il s'est constitué au milieu de l'année 2008 après une magnifique prestation du groupe « Orfeo » lors d'une jeunesse musicale. Le groupe se compose d'une saxophoniste, de deux trompettistes, d'un batteur et d'un bassiste. L'am-

biance festive et l'énergie dégagée par les souffleurs de ce jeune groupe séduit le public. C'est alors parti pour une série de concerts fin 2008 ainsi que pendant toute l'année 2009. Le groupe trouve ses marques et cherche son propre style qui varie beaucoup en passant par le rock, le ska, le reggae, parfois le punk et même le blues. Leur site : www.myspace.com/baggy-trousers6

23 H00 LEOPOLD NORD... ET EUX :

C'est lors de l'incroyable tournée des Zéniths de ces deux dernière années, avec les stars des années 80, qu'Alec Mansion, alias Léopold Nord, décide de faire chanter toutes ces voix, ses copains qui ont enchanté les années 80.

De cette aventure inoubliable, il restera des mélodies, des mots d'humour et d'amitié entre des artistes qui ont apporté toute leur légèreté aux cent

villes visitées.

Le premier single, "Bruxelles -Toulouse" duo avec Jean Pierre Mader a déjà été produit par les internautes d'Akamusic.

Maintenant, place à Léopold Nord... et eux avec Jean Pierre Mader, Desireless, Emile et Images, Philippe Lafontaine, et Début de soirée.

JEUDI 21 JUILLET

17H30 CRANK UP:

19H00 DIRTY COVER CATS :

Ce groupe s'est formé en novembre 2009 dans le sud du comté et est le fruit de la rencontre de 4 sales chats amateurs et certes un peu nostalgique des musiques vintages ! C'est avec cover rockabilly reprenant l'écurie Sun Records, mais aussi Eddie Cochran, Little Richards, Mr Setzer, Dion & The Belmonts, Guy Mitchell, ... que ce quatuor va vous faire danser, chanter et vous laisser surprendre par un swing d'enfer ! Il s'agit peut être d'une jeune formation mais les musiciens quant à eux n'en sont pas à leur première sortie.

Leur site : www.myspace.com/thedirtycovercats

21H00 WATERFRONT :

21H00 WATERFRONT :

Le groupe Waterfront de Hamoir a débuté sa carrière fin octobre 2007 à l'initiative de Manu. Il a convoqué son ancien batteur (Ivan) et son ancien preneur de son (Denis), avec lesquels ils ont partagé des moments musicaux dans d'autres groupes. Avec une idée derrière la tête, Manu s'est mis en quête d'un guitariste et d'un bassiste. Passage de petites annonces, quelques coups de fil plus tard, rendez-vous est pris avec JP (guitare) et Arnaud (basse). Lors de la première rencontre, l'idée de Manu ayant fait son chemin, l'argumentaire et l'écoute des premières éventuelles reprises de Simple Minds a imposé ce choix naturellement à chacun.

Leur site : www.waterfrontplayssimpleminds.com

22H30 FEU D'ARTIFICE :

Comme chaque année, vous découvrirez le plus grand feu d'artifice de Wallonie tiré par le groupe T&T. Vous serez encore plus émerveillés que les années précédentes...

23H00 ATTITUDE :

Les musiciens du groupe Attitude revisitent le répertoire mythique de la star du rock français, Johnny Hallyday. Grâce au timbre de voix très proche de son chanteur, Jacques Weck, Attitude sur scène restitue durant 2h00 l'ambiance brûlante des concerts de l'idole des jeunes.

Leur site : www.attitudechante-johnny.com

Ensuite suivra la soirée Open Air par la SONO DISTRACTION EVENT, animation MARC RONVEAUX

A présent, nous vous présentons les tarifs de ces futures journées à ne pas manquer !

Entrées du 20 juillet à 15 €

Entrées du 21 juillet à 8€

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour les personnes handicapées.

Prévenez pour le 21 juillet à 6 € disponibles :

- Soit en contactant un des membres du comité Promo-Tellin;
- Soit au Café de la Jeunesse (chez Véro) – rue Grande 11 à 6927 Tellin.

Durant la journée du 21 juillet, nous aurons de quoi vous occuper afin de passer une agréable journée en famille ou entre amis.

Le marché artisanal commencera à 10h00 jusque 17h00 avec 1 bar promo, et une petite restauration pain saucisse. Une ambiance musicale sera présente sur la place dès l'apéro. L'après-midi récréative quant à elle, débutera à 14h00 jusque 17h00 et comprendra un atelier de grimages, un château gonflable, des jeux en bois, de grands jeux familiaux pour petits et grands, et parcours handicap mais aussi un lâché de ballons avec des cadeaux à la clé !

Nous comptons donc sur la compréhension de tous car le centre de Tellin sera fermé à partir du 19/07 au 22/07.

AVIS AUX BENEVOLES :

Nous tenons à attirer votre attention sur les différents postes à pourvoir, que ce soit le(s) 19, 20, 21 et 22 juillet, si vous désirez nous apporter

vos services un ou plusieurs jours. Nous avons donc besoin de main d'œuvre le 19 juillet fin de journée pour préparer les bars. Les 20 et 21 juillet il faudra assurer les services aux bars et aux tickets. Il nous faudra également des bénévoles pour le déroulement de la journée du jeudi. Et pour ceux qui se sentent courageux, vous serez les bienvenus pour nous aider à démonter tout le matériel le vendredi 22 aux aurores.

Nous n'avons pas encore définis les plages horaires mais en ce qui concerne la journée du 21, il y aura certainement trois voire quatre services différents. Vous trouverez ici-bas un talon-réponse à renvoyer à l'adresse qui se trouve sur celui-ci.

Il faut savoir aussi que nous offrons l'entrée et des tickets aux bénévoles.

Si vous avez des connaissances ayant envie de nous venir en aide ils seront accueillis à grands bras ouverts, ou si vous connaissez des comités motivés à nous donner un petit coup de main, nous les aiderons également lors de leur manifestation.

nous les aiderons également lors de leur manifestation.



Talon-réponse

Nom :

Prénom :

serait disponible le(s) 19-20-21 juillet

- au bar
- aux tickets
- pour aider à monter le matériel
- pour démonter le matériel le 22 juillet
- pour la surveillance de nuit

A renvoyer : Jacquemart Delphine, 33 Sur-Les-Roches, 6927 Resteigne ou pour tout renseignement : 0479/ 09 06 85

Nous espérons vraiment pouvoir compter aussi sur votre participation pour l'évènement de notre belle commune.

Pour l'ASBL Promo Tellin,
Jacquemart Delphine

Salle Concordia

Chers concitoyens,

Les travaux de mise en conformité de la salle au niveau sécurité sont terminés.

Pour toutes festivités, mariages, communions, anniversaires ou autres, la salle est à votre disposition. Pour tous renseignements :

chauvier.lionel@ntfs.be ou lorain@skynet.be

Téléphone 0498/744737 (M. Laurent) ou 0496/676278 (M. Duchêne)

Facebook : Salle Concordia de Tellin

Pour le comité des fêtes

Dany Duchêne

ALE – TITRES-SERVICES

BILLET D'HUMEUR

Le Conseil d'Administration de l'ALE – Titres-Services, tient à l'occasion de ce périodique, à remercier l'ensemble de son personnel pour le travail accompli.

Profitons de l'occasion pour mettre fin aux rumeurs qui circulent :

- Notre service se porte bien !
- Nous fonctionnons actuellement avec 27 ouvrières, 2 employées et plus de 300 clients.
- Et il n'est nullement prévu de mettre fin à nos activités, que ce soit dans un avenir proche ou lointain.

Merci à nos clients pour la confiance qu'ils nous accordent et au plaisir de leur rendre service !

VANACKER Anne
Responsable du Service

« Une pensée pour le Télévie »

Entité de Tellin - 2011

MERCI à vous tous qui nous avez aidés à récolter **11800 €** cette année pour le Télévie !

Ce succès du Télévie à Tellin n'aurait jamais pu être possible sans le dévouement de nombreux bénévoles et sans votre participation.

Nous remercions tous les commerçants, les associations, les comités et toutes les personnes qui de près ou de loin ont donné du temps ou de l'argent pour faire avancer la recherche scientifique.

PS : Des enfants ont récolté de l'argent pour une marche parrainée au profit du Télévie sans notre autorisation. En effet, toute manifestation doit être déclarée et fait l'objet d'un accord du Télévie. Toutefois, l'argent récolté par ces enfants nous a été remis et versé au FNRS.

Encore MERCI à tous !

Nous vous donnons rendez-vous pour la saison Télévie 2012

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

La Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, basée à Marloie, fait partie du réseau des Maisons de l'Urbanisme implanté partout en Wallonie.

Ses activités sont centrées autour des thématiques de l'aménagement du territoire, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. Elles sont regroupées en deux volets. D'une part, elle agit comme une interface entre les agents communaux et la DGO4, par le biais de formations notamment et d'autre part, elle est tournée vers le citoyen.

Dans ce cadre, la MUFA a mis sur pied un « guichet de l'urbanisme ». Ce service, entièrement gratuit et ouvert à tous, vous permet de poser toutes vos questions relatives aux matières abordées par l'asbl. Il ne s'agit pas de remplacer le service communal mais d'apporter une aide en plus !

Notre bibliothèque, riche de plus de 500 ouvrages, est également libre d'accès. Tous les ouvrages sont empruntables et consultables sur place. La liste complète de ceux-ci ainsi qu'un bref résumé de chacun se trouvent sur le site internet de la MUFA.

Sur demande, nous organisons des formations sur l'aménagement du territoire en Région wallonne, des animations dans les écoles sur le patrimoine, des visites guidées à la découverte de nos villages...

Inscrite dans le tissu associatif local du Nord de la Province, la MUFA est un partenaire privilégié pour la mise en place de cycles ou de conférences destinés au grand public, sur des sujets d'actualité.

L'équipe de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, composée de la coordinatrice Annick Burnotte, licenciée en sciences géographiques et en aménagement du territoire et de l'animatrice, Bénédicte Monfort, licenciée en histoire et de l'art et en archéométrie sont à votre service. Alors n'hésitez pas à les contacter par mail, par téléphone, par courrier... Tous les moyens sont bons !



Rue de l'Ancienne Poste, 24

6900 – MARLOIE

Tel : 084/45.68.60

Fax : 084/45.68.61

Mail : info@mufa.be

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 133 - AOÛT 2011

Notre prochain bulletin communal paraîtra le lundi 08 août 2011.

Les articles pour ce prochain bulletin devront nous parvenir au format (.doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante :

mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 12 juillet à minuit.

D'avance, merci à tous.

« Le Soleil...Parlons-en ! »

Campagne d'information et de sensibilisation aux risques liés à une exposition excessive au soleil

Le soleil fait partie de notre vie et nous sommes très nombreux à vouloir tirer profit de ses bienfaits : teint hâlé, dopamine de notre moral, synthèse de vitamine D, ...

Or, une exposition excessive au soleil présente des risques occasionnant un vieillissement prématuré de la peau et des pathologies diverses susceptibles de développer un mélanome/d'accélérer le développement d'un mélanome.

De plus, beaucoup d'idées reçues circulent, des croyances qui bien souvent ne sont pas fondées telles que « *le banc solaire prépare ma peau au soleil* » ; « *l'écran total me protège complètement* » ; « *j'ai une peau mate, brune ou noire, je ne crains donc pas le soleil* » ; « *j'ai appliqué de la crème, je peux donc prolonger la durée de mon exposition* » ; « *sous mon parasol, je suis complètement à l'abri* », etc.

C'est dans ce contexte que l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg lance une campagne d'information et de sensibilisation de la population (conférence, soutien aux journées de dépistage organisées par les dermatologues dans le cadre d'Euromélanoma, animation à la Foire de Libramont, ...).

Pour préserver son capital santé et profiter pleinement des bénéfices offerts par le soleil, en limitant les risques, **quelques conseils de prévention** sont dès lors à suivre :

Choisir sa crème solaire en fonction du type de peau est primordial. Pour les enfants, une crème solaire d'indice de protection 40 ou 50 résistante à l'eau est indispensable.

Appliquer la crème solaire 30 minutes avant l'exposition et renouveler régulièrement son application durant la journée.

Cependant, tant pour les adultes que pour les enfants, **la crème solaire n'est pas suffisante pour assurer une protection optimale** ! Il est donc également préférable de tenir compte des suggestions suivantes :

User de moyens de protection supplémentaires tels que des lunettes adaptées et de bonne qualité, un chapeau de soleil si possible à larges bords, des vêtements légers et de couleurs foncées... Les vêtements humides sont à proscrire !

Rechercher l'ombre le plus souvent possible.

Eviter l'exposition au soleil entre 11 et 16 heures.

Une brochure complète reprend ces conseils et diverses informations comme

les types de peau, le choix d'une crème solaire, son application, les protections supplémentaires, ...

Cette brochure est disponible, sur simple demande, à l'Observatoire de la Santé ou téléchargeable sur le site de la Province de Luxembourg (Santé/Prévention Santé/Observatoire de la Santé/Programme d'actions/Prévention Soleil)

OBSERVATOIRE DE LA SANTE

Rue de la Station, 49 – 6900 MARLOIE

Tél : 084 31 05 05 - Fax : 084 31 18 38

Mail : obs.sante@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be

VENREDI 17 JUIN 2011
DÈS 19H00
SALLE CONCORDIA

Tessin
Fiest' tival
ROCK
PARTY

ENTREE GRATUITE
 Bar et petite restauration sur place

AVEC Les ateliers rock de Tessin :
 Justin Time - Ideal dream
 et de Libin : Flying chickens
 Dum dum five - Go Girls !
 Maskiman

INSIDERS
JACK LINE

Organisation : le Plan Cohésion Sociale et le comité culturel de la commune de Tessin, les ateliers rock de la MCFA, avec la collaboration de la Maison du tourisme de la Haute-Lesse, de la jeunesse de Tessin, du SDAC de la Province de Luxembourg et du Commissariat Général au Tourisme.

Inroa : 084/36.60.07 084/36.66.85



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
EDITION

Ce bulletin est réalisé
par la sprl Regifo Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 578

www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui
n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez
paraître dans le
prochain numéro,
contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Tél. 087 26 78 86 (le soir)



Une journée
à Récréalle
c'est génial

Tous les Week-end
Moules frites

Moules 1Kg et frites à volonté

Leffe **New**
Champagne **New**
Vin blanc
Vin rosé
Ail
Crème
Provençale
Curry
Roquefort
Ardennaise



S'amuser et
se régaler
à Récréalle



www.recrealle.be



ETSHL
Agence locale pour l'emploi assi
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère

Repas à votre domicile

1 titre service par heure prestée

7,50€ de l'heure

et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN

rue de la Libération, 45

6927 Tellin

anne.vanacker@tellin.be

www.etshl.be

PROMO

TAGNON B.

Jun et Juillet
15% sur les placards
et bannes solaires

MENUISERIE



Grand rue, 16

6927 RESTEIGNE

Téléphone : 084/38 71 37

MOBILE : 0496/78 73 58

menuiserie.tagnon@skynet.be

**Faites-vous
connaître**

Votre publicité ?

Contact

071 74 01 37